

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 4

Artikel: "Une mission suisse" pour la paix en Algérie en 1961-1962 : les pré-négociations secrètes et les négociations algéro-françaises
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Une mission suisse » pour la paix en Algérie en 1961-1962

Les pré-négociations secrètes et les négociations algéro-françaises

Le 22 mai 2003, Bruno de Leusse, ambassadeur de France et ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, présente, dans un auditoire comble, une conférence intitulée *Les pourparlers secrets de Neuchâtel du 5 mars 1961 et le processus de paix entre la France et l'Algérie*. À l'invitation de l'Université de Neuchâtel et de la Fondation Eddy Bauer, il est revenu dans cette ville, quarante-deux ans après y avoir participé à des pré-négociations secrètes avec des représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

■ Col Hervé de Weck

19 mars 1962: les accords d'Evian, signés la veille, proclament le cessez-le-feu en Algérie, mettant fin à une guerre particulièrement douloureuse et meurtrière qui a duré près de huit ans. Le rôle que la Suisse a joué dans le règlement négocié du conflit est décisif. Le mérite en revient, en premier lieu, à deux diplomates suisses, Olivier Long, assisté de son collègue, l'ambassadeur Gianrico Bucher, qui ont su gagner la confiance des deux parties, en observant une neutralité absolue sur le fond du problème, en créant, dans la plus grande discrétion, les conditions matérielles qui permettent aux premiers contacts de se nouer et aux négociations de se poursuivre.

Par le biais de plusieurs personnes, un émissaire algérien fait savoir en novembre 1960 au conseiller fédéral Max Petit-

pierre que le Gouvernement provisoire, issu du Front de libération national, souhaite établir un contact avec le Gouvernement français, afin de chercher une issue au conflit. À l'insu de ses collègues, le chef du Département politique fédéral confie à un de ses collaborateurs, Olivier Long, la mission délicate d'engager des conversations secrètes avec le Gouvernement provisoire et, en parallèle, avec Paris¹.

À l'origine de la reprise de pré-négociations secrètes entre des représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et du Gouvernement français, après l'échec des premiers contacts à Melun, il y a la rencontre, le 9 janvier 1961 à Mohammadia au Maroc, entre le journaliste de *La Gazette de Lausanne*, Charles-Henri Favrod, et le président du GPRA, Ferhat Abbas, au lendemain de la Conférence inter-africaine.

Pierre Racine, directeur du cabinet de Michel Debré, a chargé le Suisse d'une mission officielle: faire part au président du GPRA de la proposition du général de Gaulle de traiter sérieusement avec le Front de libération national. Début février, il y a un contact entre Claude Chayet, conseiller technique au cabinet de Louis Joxe, et Saâd Dahlab, secrétaire général des Affaires étrangères auprès du GPRA, de passage à Genève où il est venu se faire soigner.

L'ambassadeur Bruno de Leusse, qui a participé à toutes les négociations algéro-françaises, souligne qu'en 1961, il n'était pas évident de savoir avec qui il fallait négocier. Avec les civils ou avec les militaires du Front de libération national? Avec les chefs de l'armée de l'intérieur ou des forces stationnées en dehors de l'Algérie? Avec les Algériens arabes, les Kabyles, les Français d'Algérie?

¹ Altermatt, Claude: La politique étrangère de la Suisse pendant la guerre froide. *Collection Le Savoir suisse*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, p. 107.



Olivier Long.

Olivier Long dans les coulisses, à Lucerne...

L'ouverture décisive se produit quelques semaines plus tard, avec l'entrée en scène du Suisse Olivier Long, juriste et diplomate discret, qui va jouer un rôle crucial tout au long des rencontres secrètes et lors des négociations officielles qui s'engagent à Evian, reprennent à Lugrin, se poursuivent aux Rousses, pour se terminer à Evian. Ami de Louis Joxe, ministre français des Affaires algériennes, Olivier Long devient l'unique «canal autorisé» chargé de l'organisation des contacts, puis des rencontres entre les deux parties en conflit. Par son entremise, le Gouvernement suisse engage sa caution diplomatique en assurant, secrètement mais officiellement, le Gouvernement français de la volonté du GPRA d'engager des négociations.

Ahmed Bournendiel et Taïeb Boulahrouf sont désignés pour rencontrer sur territoire suisse des émissaires qui n'engagent pas le Gouvernement français.

Le 19 février, Olivier Long rencontre les deux Algériens à la gare de Genève, au départ de leur train pour Lucerne. Il est accompagné de quatre fonctionnaires fédéraux, lesquels joueront un rôle essentiel dans les longues négociations qui se préparent. Raymond Probst, chef de la Section Ouest au Département politique fédéral, coordonnera toute l'opération; l'ambassadeur Gianrico Bucher, chef de la Section Est, sera l'adjoint d'Olivier Long et son principal représentant auprès des Algériens; Olivier Long est l'interlocuteur des Français. André Tripet, qui travaille aussi au Département politique, assurera le lien entre les délégués algériens et le Gouvernement fédéral. R. Humbert, inspecteur de la Police fédérale, supervisera l'ensemble des dispositifs mis en place pour assurer la sécurité de la délégation algérienne sur le territoire helvétique.

Les pourparlers, officieux et secrets, s'ouvrent le 20 février 1961 à Lucerne. Boumendjel et Boulahrouf se trouvent face à Georges Pompidou, fondé de pouvoir à la banque Rothschild et ancien directeur de cabinet du général de Gaulle, accompagné par Bruno de Leusse, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires algériennes. A partir de ce moment,

celui-ci sera associé à toutes les phases des négociations jusqu'à leur conclusion. La rencontre a lieu au Schweizer Hôtel où deux appartements ont été loués sur le même étage, séparés par une chambre au milieu, avec portes communicantes, qui fait office de salle de conférences². Le protocole a été soigneusement préparé par Olivier Long: les négociateurs s'abstiendront de se toucher la main, se contentant de se saluer légèrement de la tête.

Pompidou, en quelques minutes, présente le papier préparé par le général de Gaulle. Le Sahara est hors-négociation et Mers el-Kebir doit rester une base française. Ensuite, Boumendjel, pendant un bon quart d'heure, très agressif, lance des attaques inqualifiables contre la France, mais Pompidou ne lève pas la séance... Il apparaît clairement que les deux parties achoppent, notamment sur la trêve, le référendum d'autodétermination, le problème de la base navale de Mers el-Kebir et celui de la souveraineté sur le Sahara. Les émissaires se séparent au terme de deux journées d'échanges. Pour Bruno de Leusse, des insurrectionnels, qui ne disposent pas d'une véritable administration, de juristes, d'un Conseil d'Etat, ont peur d'être «roulés» par des représentants d'un Etat bien en place.

Bien que les divergences semblent insurmontables, Olivier Long est chargé d'organiser une nouvelle rencontre dans

² Contrairement à Osman Benchérif, Bruno de Leusse parle de deux hôtels différents où auraient logé les délégations.

un délai de deux semaines, laissant le temps aux intéressés d'informer leur Gouvernement et de recevoir de nouvelles instructions.

... à Neuchâtel et à Paris

Le deuxième échange de vues a lieu le 5 mars. Les deux mandataires français rencontrent leurs deux vis-à-vis algériens à Neuchâtel, toujours avec Olivier Long dans son rôle d'*honest broker*. Les discussions tournent en rond, les émissaires se contentant de réitérer leurs positions de principe. Comme lors de la première rencontre, le Sahara et le sort de la base aéronavale de Mers el-Kebir donnent lieu à de vifs échanges : des positions irréductibles semblent bloquer toute perspective de solution.

Osman Benchérif, dans *Les Suisses et l'Algérie*, situe l'entrevue dans une salle de l'hôtel Terminus, tandis que Bruno de Leusse parle d'une «magnifique villa avec terrasse et vue plongeante sur le lac» qui était placée sous bonne garde. Il ne semble pas s'agir de la villa de Gérard Bauer, ni de celle du conseiller fédéral Max Petitpierre, peut-être de la villa Lardy près du Mail ou d'une autre demeure privée. Il faudrait qu'il y ait eu un témoin neuchâtelois à cette réunion qui n'a, d'autre part, laissé aucun souvenir au président de l'Exécutif de la Ville. Il faut croire que tout a été organisé par la Confédération.

Pourtant, un grand pas vient d'être fait dans le processus du retour à la paix en Algérie. «C'est ce jour-là, raconte Bruno de Leusse, que nous, Français, avons décidé l'ouverture de négociations officielles au niveau ministériel. C'était très important : cela voulait dire que la France reconnaissait officiellement le GPRA.» C'est aussi à Neuchâtel que la ville d'Evian a été choisie pour abriter les pourparlers de paix.

Pour Olivier Long qui, à la fin des discussions, s'est entretenu séparément avec les deux délégations, le malentendu sur lequel elles se sont quittées doit être clarifié. Il veut être en mesure d'établir la responsabilité des uns et des autres en cas d'échec des pourparlers. Il demande donc à la délégation algérienne de l'attendre à Genève et se rend à Paris pour rencontrer Louis Joxe. De retour à Genève quarante-huit heures plus tard, il annonce aux Algériens une communication du général Gaulle que Bruno de Leusse viendra leur transmettre à Genève. Le mercredi 8 mars, Bruno de Leusse retrouve les Algériens au domicile d'Olivier Long et les informe, sous le sceau de la confidentialité, de la décision prise par de Gaulle de mettre fin à la phase des pourparlers secrets exploratoires et d'engager des négociations officielles et publiques.

Le 30 mars, Paris et le GPRA publient, à la même heure et dans les mêmes termes, un communiqué annonçant l'ouverture à Evian, le 7 avril, de négociations franco-algériennes. De nouvelles difficultés surgissent : d'abord une

allusion, dans un discours de Louis Joxe à Oran, de mener, parallèlement aux discussions avec le Front de libération national (FLN), des discussions avec le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, ensuite un passage appuyé, dans un discours du premier ministre Michel Debré, au «caractère français» du Sahara. L'alerte majeure vient cependant d'Alger, avec le putsch des généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller, qui ont décidé de fermer la voie à une paix négociée et de «sauver l'Algérie française». La rébellion du «quarteron de généraux», selon l'expression du général de Gaulle, est réprimée au bout de quatre jours.

Evian I : la délégation algérienne réside en Suisse

Le chef de l'Etat, qui veut battre le fer pendant qu'il est chaud, fait savoir au GPRA que «la parenthèse d'Alger est fermée». Grâce une fois de plus à Olivier Long, l'ouverture de la conférence d'Evian est définitivement fixée au 20 mai 1961, après que le Gouvernement français a renoncé à y associer le MNA. Il a été convenu que la délégation du GPRA négociera à Evian mais qu'elle résidera en Suisse, près de Genève, à la villa de Bois-d'Avault, qui a été mise à sa disposition par son propriétaire, l'émir du Qatar.

Les services de sécurité suisses prennent des mesures draconiennes pour protéger la délégation algérienne qui comprend une trentaine de person-

nes, avec les experts et les membres des services techniques. Des barrages interdisent tout accès à la villa; les déplacements de la délégation du GPRA s'effectuent avec des hélicoptères militaires suisses au-dessus du lac Léman, dont l'espace aérien est interdit.

La délégation française loge à l'hôtel de la Verniaz où les policiers français ont également pris des mesures exceptionnelles pour en assurer la sécurité. L'assassinat, le 31 mars, de Camille Blanc, le maire d'Evian, est revendiqué par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) comme «un acte de salubrité nationale»; en Algérie, elle manifeste son hostilité à la conférence par une recrudescence des attentats et des plasticages.

Le 18 mai, dans l'après-midi, un DC-6 de la Swissair, spécialement affrété pour transporter la délégation algérienne, se pose sur l'aéroport de Genève-Cointrin. Son président, Krim Belkacem, fait sur le tarmac, devant les journalistes, une déclaration dans laquelle il remercie les autorités suisses de tout ce qu'elles ont fait pour faciliter la tenue de cette conférence et de l'hospitalité qu'elles accordent à la délégation algérienne.

Le 20, un hélicoptère militaire suisse se pose à Evian. A son bord se trouve la délégation algérienne. Elle est aussitôt dirigée vers l'hôtel du Parc, où Français et Algériens se retrouvent à 11 heures, dans le grand salon aménagé en salle de conférence. Le bâtiment se trouve à l'extérieur de la ville, tout près du lac, ce qui pourrait

permettre aux Algériens de regagner la Suisse par vedette. Le Suisse André Tripet est chargé de coordonner l'organisation de la conférence d'Evian en relation avec les autorités cantonales et les services fédéraux. Pour Olivier Long, il est «la cheville ouvrière des trois conférences officielles: Evian, Lugrin et de nouveau Evian.»

Le 13 juin, au bout de trois semaines de pourparlers, la première conférence d'Evian est ajournée par la partie française qui constate qu'aucun rapprochement n'a pu se faire sur certaines questions fondamentales, notamment le statut spécial à réserver à la minorité européenne, les enclaves territoriales pour des bases militaires françaises et la souveraineté algérienne sur le Sahara.

D'un côté comme de l'autre, on est toutefois décidé à donner une chance à la poursuite des discussions, ce qui, à la demande des deux parties, entraîne la Suisse dans une seconde mission: il s'agit d'aider à maintenir les contacts entre les deux camps, de favoriser la reprise des pourparlers qui aboutiront aux accords du 18 mars 1962, à la seconde conférence d'Evian. Un canal officiel reste ouvert: Saâd Dahlab, désigné comme «antenne du GPRA», reste au Bois-d'Avault; son pendant français est Bruno de Leusse qu'il peut, si nécessaire, contacter à la sous-préfecture de Saint-Julien par l'intermédiaire des Suisses. Le 17 juillet, deux communiqués, publiés simultanément à Paris et à Tunis, annoncent que les discussions engagées le 20 mai à

Evian reprendront le 20 juillet à Lugrin.

Reprise des négociations à Lugrin

Mais le 18 juillet, le jour où la délégation algérienne quitte Tunis pour Genève, éclate la bombe de Bizerte. Le président de la République tunisienne, qui a réclamé sans succès, au cours des entretiens de Rambouillet, une rectification de la frontière saharienne dans la région pétrolière d'Edjelé, décide de faire pression sur Paris à la veille de la reprise des pourparlers algéro-français; il fait attaquer la base française de Bizerte. Du 19 au 23 juillet, la bataille fait rage dans le secteur et, quand le cessez-le-feu intervient, on relève 24 morts et plus de 100 blessés du côté français, quelque 700 morts et 1200 blessés chez les Tunisiens.

Ouverte le 20 juillet, la nouvelle conférence se termine huit jours plus tard sur un échec. Les pourparlers buttent toujours sur des questions de principe, notamment sur deux revendications fondamentales du FLN: l'unité territoriale, c'est-à-dire la reconnaissance de l'«algérianité» du Sahara, et l'unité du peuple, c'est-à-dire le refus d'admettre un statut de type spécial pour les Européens, ce à quoi tend la «coopération organique des communautés» réclamée par Paris. Cette fois, c'est la délégation algérienne qui prend l'initiative de la suspension des négociations.

La crise tunisienne a le mérite de lever un des obstacles majeurs à la paix en Algérie.

Elle amène de Gaulle à renoncer à la partition du Sahara et à son exploitation au profit des pays limitrophes sous l'égide de la France. Après l'affrontement avec la Tunisie qui, pour le chef de l'Etat français, constituait jusqu'alors une pièce majeure de sa position saharienne, il renonce à son projet et reconnaît la souveraineté algérienne sur le Sahara. La déclaration du général de Gaulle sur le Sahara, dans sa conférence de presse du 5 septembre, ouvre la voie à une reprise des pourparlers. Boulahrouf, qui est resté en contact avec Olivier Long pendant toute cette période, revient à la charge le 25, puis le 30 septembre, après que le nouveau président du GPRA, Benyoucef Ben Khedda, a exprimé à la conférence des non-alignés de Belgrade le désir des Algériens de parler avec la France.



Mars 1962: signature des accords d'Evian. A l'hotel du Parc, les trois représentants français, Buron, de Broglie, Joxe (de gauche à droite).

Olivier Long se rend à Paris et rencontre Louis Joxe qui ne lui paraît pas pressé de donner suite à la demande des Algériens. Fin septembre, début octobre, Olivier Long intervient à nouveau. Joxe et Dahlab se rencontrent secrètement près de Locarno. Le 14 octobre, l'Elysée donne son accord pour de nouvelles rencontres secrètes en Suisse. Le 26, Benyahia et Rédha Malek, mandatés par le GPRA, arrivent à Genève qu'ils quittent le lendemain en compagnie d'Olivier Long pour se rendre à Bâle où, dans une auberge de la forêt bâloise, ils retrouvent, Bruno de Leusse et Claude Chayet. Pour reprendre la formule d'Olivier Long, «le bilan de cette rencontre n'est pas défavorable».

Les Algériens, qui veulent sonder les Français sur le Sahara, ont des raisons d'être satisfaits des progrès accomplis. Toujours grâce aux bons offices d'Olivier Long, une seconde réunion avec les mêmes personnes et au même endroit, quelques jours plus tard, permet de préciser les positions respectives. Les Français remettent aux Algériens l'ensemble de leur dossier de négociation et peuvent constater que ceux-ci n'en ont pas! Le principe d'une rencontre, avec trois ministres de part et d'autre, est accepté. Elle se déroulera sur le territoire français à la frontière franco-suisse.

Le chalet du Yeti aux Rousses et retour à Evian

Depuis quelque temps, le Quai d'Orsay est à la recherche d'un endroit suffisamment proche de la frontière suisse pour permettre aux Algériens de loger en territoire neutre et de participer aux négociations qui se tiendront en territoire français, comme cela a été le cas à Evian, l'année précédente. Mais, contrairement à Evian, il faut qu'il soit suffisamment à l'écart pour être protégé de la curiosité des journalistes et, surtout, hors d'atteinte de l'OAS.

Finalement, on trouve dans la montagne jurassienne le chalet du Yeti, aux Rousses, situé à moins d'un kilomètre de la frontière suisse et à 35 kilomètres de Genève par le col de la Faucille.

Au cours du mois de décembre, à la fin du mois de janvier et au début du mois de février, trois réunions préliminaires se déroulent au Yeti, avec Louis Joxe et Bruno de Leusse d'une part, Saâd Dahlab et Mohamed Benyahia de l'autre. Les deux délégations sont élargies pour inclure Robert Buron, ministre des Travaux, et Jean de Broglie, secrétaire d'Etat au Sahara. La délégation algérienne, toujours conduite par Krim Belkacem, comprend Saâd Dahlab, Ben Yahia, Ben Tobbal, Yazid, Rédha Malek et le docteur Mostefai.

Les instructions du général de Gaulle sont claires. Il faut aboutir vite et en finir avec ce qu'il appelle la «boîte à chagrins». Dans son allocution du 5 février, il lève la dernière objection de fond du FLN après celle du Sahara. Sa renonciation à une minorité institutionnelle en Algérie constitue une reconnaissance de fait de l'unité du peuple algérien. Ce principe acquis, les négociateurs ont encore à mettre au point l'ensemble des modalités d'application. La seconde conférence d'Evian s'ouvre le 7 mars avec, en toile de fond, une recrudescence des actions terroristes de l'OAS.

Créée au printemps 1961, l'OAS commence par des plasticages bruyants et spectaculaires mais, à la fin de l'année, elle passe du terrorisme ponc-

tuel et sélectif au terrorisme collectif et aveugle, avant de se lancer dans une stratégie de la terre brûlée qui va creuser un fossé entre les deux communautés en Algérie et précipiter le départ de la communauté européenne, un mouvement qui va prendre les proportions d'un véritable exode.

Aux côtés de Louis Joxe se trouve Bernard Tricot, le conseiller de l'Elysée pour les Affaires algériennes. La délégation algérienne, la même que celle des Rousses est élargie au représentant de l'ALN, Amar Ben Aouda, à Ben Mostefa et Taieb Boulahrouf. Elle loge en territoire suisse, dans une pension de famille, Les Horizons bleus, au Signal de Bougy près de Lausanne. Les Français s'installent à Evian, dans l'annexe de l'hôtel du Parc.

Les bons offices de la Suisse pendant la guerre froide

1956	Campagne de Suez	représentation des intérêts français et britanniques auprès du Gouvernement égyptien
1961	Affaire des missiles à Cuba	transmission de messages très importants de Washington à la Havane ³
1979-1980	Otages américains à Téhéran	rôle de l'ambassadeur suisse à Téhéran, Erik Lang, dans la libération des otages en 1980
1982	Guerre des Malouines	représentation des intérêts britanniques en Argentine
1983-1984	Guerre en Afghanistan	Des prisonniers soviétiques des «rebelles» afghans sont internés au Zugerberg, avant que ceux qui le désirent soient rapatriés en Union soviétique
1984	Guerre des Malouines	Le Gouvernement de Londres sonde Buenos Aires par l'intermédiaire de la Suisse sur la possibilité d'une négociation secrète
	Fin de la guerre froide	La Suisse représente les intérêts d'Israël au Ghana, à Madagascar et en Hongrie; de la Pologne au Chili; de l'Afrique du Sud en Iran et au Pérou, de l'Iran en Egypte et en Afrique du Sud, de la Colombie à Cuba ⁴ .

³ Voir la communication d'Edouard Brunner dans 1950-1990. La Suisse et la guerre froide/Die Schweiz und der Kalte Krieg. Actes du Colloque de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires (Berne 19 octobre 2002). Berne, Association suisse d'histoire et de sciences militaires, 2003, pp. 31-41.

⁴ Altermatt, Claude, *op. cit.*, pp. 96-98.

Les débats reprennent le 7 mars et se poursuivent jusqu'au 18. Tous les points litigieux, qui ont fait l'objet de négociations serrées aux Rousses, sont repris dans d'interminables séances de commission. On se trouve souvent à deux doigts de la rupture. Finalement, Krim Belkacem paraphe le texte des accords, qui comporte près d'une centaine de feuillets. Le cessez-le-feu doit prendre effet le lendemain, le 19 mars à 12 h 30. La guerre est terminée sur le papier, mais l'encre des négociateurs n'est pas encore sèche que de sombres nuées assombrissent l'horizon, que les feux du désespoir embrasent le pays et qu'à ses frontières commence à gronder l'orage de la discorde. Selon Bruno de Leusse, un cessez-le-feu, pour un mouvement insurrectionnel, s'apparente à une catastrophe: il n'a plus rien...

En été 1962, Louis Joxe, le ministre français en charge du dossier algérien, vient à Berne remercier les autorités suisses. De tous les bons offices fournis par la Suisse durant la guerre froide, ce sont sans doute là les meilleurs⁵.

De l'utilité de la neutralité suisse

Le 15 mars 1962, à la veille de la signature des accords, le Français Pierre-Henri Simon, professeur de littérature à l'Université de Fribourg, écrit dans *Le Monde*: «La part que la Suisse a prise dans les longs épisodes des conversations franco-algériennes ne semble pas avoir provoqué dans notre



Côté algérien: Bouhlarouf, Dahlab, Yahia, Belkacem Krim, Mostefai, Malek, Bentobbal, Yacid (de gauche à droite).

pays le mouvement de gratitude, ou du moins les expressions de reconnaissance qu'elle mérite (...). Le service rendu est pourtant considérable et a commencé bien avant que l'on parle, officieusement puis officiellement, des négociations. C'est en Suisse qu'ont eu lieu la plupart des contacts clandestins, ce qui a d'abord exigé de la part des autorités suisses des mesures de sécurité et de la part de la presse suisse, une discrétion contre laquelle il y eut peu de fautes. Lors des premières conversations d'Evian et de Lugrin, (...) d'importants effectifs de l'armée suisse ont été mis dans un état voisin du pied de guerre pour protéger les délégations. (...) Si la Suisse n'existait pas, la civilisation occidentale aurait besoin qu'on l'inventât. Non seulement comme utile, mais comme exemplaire.»

De son côté, Olivier Long écrit dans un Rapport: «L'indépendance totale de notre politique, les efforts que nous avons toujours faits pour promouvoir la paix, la réputation d'intégrité et de discrétion de la Suisse l'ont imposée aux dirigeants algériens comme le seul pays pouvant intervenir avec quelque chance de succès.» Ce qu'il conclut de son activité durant les négociations mérite d'être cité: «D'une façon générale, la première constatation qui s'impose est que la diplomatie secrète demeure indispensable dans des situations particulièrement complexes et politiquement délicates.

Un gouvernement ne devrait pas offrir publiquement ses bons offices, mais au contraire attendre qu'ils soient requis. Quitte à faire connaître très dis-

⁵ Altermatt, Claude: *op. cit.*, p. 108.

crètement sa disponibilité aux intéressés pour le cas où les intéressés voudraient y recourir. Une fois la mission entreprise, ceux qui en sont chargés doivent savoir gagner et conserver la confiance de leurs commettants en se montrant capables de les comprendre tout en demeurant objectifs et impartiaux. En se montrant capables aussi de pénétrer des matières en discussion et de saisir les nuances des positions qui s'affrontent, afin d'être en mesure de les refléter fidèlement d'un côté et de l'autre.

Gagner la confiance d'Etats en conflit exige également une grande retenue – intellectuelle et même affective – quant aux affaires qui les opposent et aux positions qu'ils défendent. L'intermédiaire se doit de montrer là-dessus toute la réserve nécessaire pour préserver son impartialité. Enfin, et surtout, le secret doit être gardé par l'intermédiaire de la façon la plus rigoureuse⁶.

Parlant à Neuchâtel en mai 2003, donc quarante ans plus tard, Bruno de Leusse évoque le rôle joué par la Suisse. «Les diplomates suisses débloquaient les situations délicates, réquisitionnaient des hôtels, allaient chercher des négociateurs à la descente du train, mettaient des hélicoptères à disposition. (...) Quand la locomotive patinait, il fallait que quelqu'un poussât à la roue pour créer les conditions d'un nouveau départ.»

Exemple concret d'une mission de bons offices qui doit être acceptée ou, mieux, deman-

Extrait d'une lettre de Bruno de Leusse

Une «surprise» pendant les négociations d'Évian

(...) Je voudrais, si vous le permettez, revenir sur un aspect fugitif de la négociation d'Évian, l'intervention de forces antiaériennes. C'était le dernier ou l'avant-dernier jour de la conférence (...). Nous allions nous coucher tôt pour nous préparer aux travaux du lendemain. Quand à minuit, je suis réveillé par un bruit de chenilles. Les chenilles d'un convoi de gros chars peinant à gravir la pente reliant le rivage à l'hôtel Royal.

Que cela voulait-il dire ? Qui était menacé ? L'une ou l'autre délégation, la conférence elle-même ? Dans les conditions de détérioration de la politique française à l'époque, tout était possible. Personnellement, ce bruit me rappelait le fracas, en 1940, de Panzer de Guderian déferlant sur la France, la défaite et, pour nous, la captivité. Nous sommes allés nous recoucher, quelle erreur !

Et le lendemain, à huit heures, j'ai sur la pelouse de l'hôtel un uniforme français, l'uniforme d'un colonel. Je me dirige vers cet officier, je me présente à lui et il me répond en disant : «Je suis le colonel commandant le régiment d'artillerie antiaérienne de Valence (Drôme). Nous avons été prévenus par la Défense (le ministère de la Défense) qu'une menace venant du Nord pourrait affecter la tenue de la conférence. Nous devons faire mouvement vers Évian, personnels et matériel, arrivés à minuit prendre position et prêts à entrer en action à 10 heures du matin. Nous sommes là et à l'heure dite. Aucun avion volant à l'altitude de bombardement ne franchira la ligne du rivage, nous l'abattrons avant dans l'eau. Devant mon attitude peu convaincue, il me dit : «Venez avec moi.» A cinquante mètres de là, il y avait une pièce d'artillerie dont il me donna les caractéristiques, calibre, portée, vitesse de tir. Nous avons dix pièces comme cela, alignées sur la colline. Je le remercie et je m'appête à rendre compte au ministre qui est à côté.

M. Joxe, étonné de n'avoir pas été réveillé ; je tire le rideau d'une fenêtre et il voit à proximité la pièce d'artillerie dont je lui répète les caractéristiques. J'ajoute : «Il faut prévenir les Suisses, en particulier le pilote d'hélicoptère (...) Il faut également prévenir les Algériens de la situation et de la présence de serveurs, leurs compatriotes.

Je téléphone à Olivier Long, toujours lui, qui me dit : «Sera-ce la dernière surprise!». Je descends au port ainsi que Jacot-Dehlel. Tout se passe bien et, deux jours plus tard, le colonel nous dit : «La menace est passée, nous repartons (...). Bonne chance et bon été.»

Le 9 juillet 2003

⁶ Cité par Altermatt, p. 108-109.

dée par les deux parties! Pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide, la Suisse, grâce à ses bons offices, bénéficie d'une reconnaissance générale et d'un grand capital-confiance. «C'est notamment grâce à cette disponibilité que les chancelleries ne se souciaient pas trop de l'absence de la Suisse à l'ONU.⁷» Selon Bruno de Leusse, le général de Gaulle éprouvait beaucoup d'estime et d'admiration pour la Suisse; on peut même parler d'affection. N'a-t-il pas refusé

toutes les autres propositions de bons offices?

Aujourd'hui, alors que les critiques et les accusations de l'extérieur mais aussi de l'intérieur se multiplient contre la Suisse, accusée de «tous les péchés d'Israël», il est bon de mettre en évidence le capital-confiance dont elle disposait et sa position particulière d'Etat neutre «utile» pendant la guerre froide, ainsi que sa contribution dans les négociations algéro-françaises. La caution du Conseil fédéral a été détermi-

nante pour la réussite de ces difficiles négociations. Les diplomates suisses, qui se sont engagés pour la paix et qui ont œuvré dans l'ombre en vue de sa réalisation, sont mal connus, alors que leur médiation s'est avérée essentielle tout au long de ces dix-huit mois de difficiles négociations qui vont aboutir aux accords d'Evian. Il n'est que justice de mettre en lumière leur travail tout de discrétion, d'autant plus qu'Olivier Long est décédé en mars 2003.

H. W.

Bibliographie sommaire

- **Aubert**, Pierre: *Le secret des Rousses: révélations des accords d'Evian*. Paris, Lettres du monde, 1985.
- **Benchérif**, Osman: *Les Suisses et l'Algérie. Chronique d'une mémoire commune (1831-2001)*. Alger, Editions Barzakh, 2002, pp. 115-126.
- **Ben Kheda**, Benyoussef: *Les accords d'Evian*. Alger, Office des publications universitaires, 1998.
- **Buron**, Robert: *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*. Paris, Plon, 1965.
- **Gregori**, Marco: «Les accords d'Evian ont mis fin à la guerre d'Algérie. Le rôle décisif de la Suisse», *Le Courrier*, décembre 2003.
- **Kuenzi**, Françoise: «Les bons offices de Neuchâtel. Le 5 mars 1961, une rencontre ultra-secrète a réuni Français et Algériens pour mettre fin à la guerre. Bruno de Leusse s'en souvient», *L'Express*, 31 mai 2003.
- **Leusse**, Bruno de: Les pourparlers secrets de Neuchâtel du 5 mars 1961 et le processus de paix entre la France et l'Algérie. Conférence à l'Université de Neuchâtel le 22 mai 2003.
- **Long**, Olivier: *Le dossier secret des accords d'Evian*. Lausanne, Editions 24 Heures, 1988.
- **Malek**, Rédha: *L'Algérie à Evian: histoire des négociations secrètes. 1956-1962*. Paris, Le Seuil, 1995.
- **Tricot**, Bernard: *Les sentiers de la paix, Algérie 1958-1962*. Paris, Plon, 1972.

⁷ *Altermatt, op.cit., p.96.*